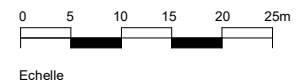
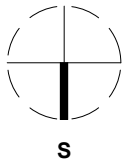


**BORÉA**



**BATI-NANTES**  
BÂTIMENTS D'AVENIR

# PLAN MASSE



**PLAN DE VENTE**

Date: 28/01/2025



NOTA: Le présent document exprime les dispositions générales de l'appartement, susceptibles d'adaptations techniques, de dimensions et d'organisation en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les équipements ménagers et le mobilier indiqués en pointillés ne sont pas fournis. Les poutres, poteaux et faux-plafonds n'apparaissent pas systématiquement. Sauf mention contraire les hauteurs sous plafond sont de 2.50m. La hauteur minimale sous poutres et soffites est de 2.20m.